



fusion des comptes ENT

publié le 11/02/2020

Mesdames, Messieurs les responsables légaux de fratries scolarisées dans le secondaire,

Afin de vous faciliter vos démarches et la communication, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la procédure pour regrouper les comptes de vos enfants.

Bien cordialement.

Document joint



r2019_regroupement_comptes_parents (PDF de 474.1 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.